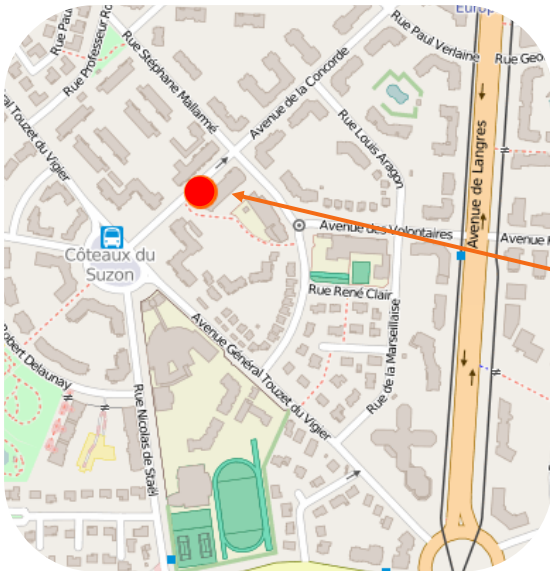


- Il vous est possible d'accéder à votre dossier médical par courrier ou adresse email spécifique
- Vous pouvez rencontrer des représentants des usagers, associations de bénévoles pour vous accompagner
- En cas de difficultés lors de votre prise en charge, vous pouvez vous adresser au cadre de santé, médecin, directeur, service juridique ou Commission des Usagers
- Il vous est demandé de vous comporter de manière civique et respectueuse

LE PLAN D'ACCÈS



**CMP CATTG HDJ
LES COTEAUX
DU SUZON**
8 Avenue de la
Concorde - DIJON
Rez de chaussée



En bus : prendre la ligne 4 - arrêt « Nation »

Ligne B10—arrêt « Coteaux du Suzon »



En tramway : Tram T2, direction Valmy - arrêt « Europe - Simone Veil »

Les Coteaux du Suzon CMP CATTG HDJ

8 avenue de la Concorde - 21000 DIJON

Le Centre Médico Psychologique, Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe et Hôpital De Jour de Dijon, dépend du pôle extrahospitalier du Centre Hospitalier La Chartreuse. Il s'agit d'une unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert, à partir de laquelle des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention au domicile sont organisées.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 78 00 44

Infirmières : 03 80 78 73 51

POP : 03 80 42 48 23

SAMU : 15

Prévention suicide : 3114

Horaires d'ouverture :

9h00 - 17h30

du lundi au vendredi

Fermé weekend et jours fériés

LES MISSIONS

Le CMP-CATTG-HDJ est le premier lieu de référence et d'implantation de l'équipe polyvalente de secteur psychiatrique dans la ville. Il propose des consultations médicales, psychothérapiques, des entretiens infirmiers; des soins, des médiations thérapeutiques et des accompagnements patients. Il répond aux missions de service public .

LES OBJECTIFS DES SOINS

- Prendre en charge les troubles psychiques
- Éviter les ré-hospitalisations
- Assurer les soins et accompagner au rétablissement
- Permettre un travail psychothérapique
- Prise en soins des situations psycho-traumatiques à travers des consultations de victimologie et des groupes de paroles

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Un accueil téléphonique et physique
- Des consultations médicales, psychologiques, sociales ou avec une diététicienne
- Des entretiens infirmiers d'accueil, de soutien ou de réorientation
- Des soins techniques (IMR/piluliers/évaluations somatiques)
- Des visites à domiciles avec des accompagnements patients ou en institution
- Des médiations thérapeutiques individuelles ou groupales sur prescription médicale
- Des repas thérapeutiques sur prescription médicale et accueils café
- Des programmes d'éducation thérapeutiques ou des actions de prévention

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- Être majeur
- Résider sur le secteur géographique Dijon Nord depuis 6 mois

- Être âgé de 18 à 65 ans
- Présenter des troubles psychiques ou psychologiques
- Prendre rendez-vous auprès du secrétariat ou de l'équipe infirmière

L'ORIENTATION - LA PRESCRIPTION

- Par soi-même
- Par un professionnel de santé ou du social
- Par les unités d'hospitalisations du CHLC, du CHU ou relais CMP
- Par le SPIP (service pénitentiaire, Insertion et Probation)

Si vous n'êtes pas connu du CHLC, vous rencontrerez une infirmière lors d'un entretien d'accueil. Votre dossier sera ensuite présenté en réunion d'orientation clinique en présence de l'équipe pluridisciplinaire ou une orientation de soins sera définie. Les soins seront réactualisés régulièrement au cours de la prise en charge, stopper à l'appréciation de l'équipe ou de votre propre initiative.

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| • Médecins psychiatre, | • Art thérapeute |
| • Psychologues | • Assistante sociale (sur RDV) |
| • Cadre de Santé | • Diététicienne (sur RDV) |
| • Infirmiers(es) | • Assistante médico administrative |
| • Éducatrice spécialisée | • Agent des services hospitaliers |

LE DROIT DU PATIENT

- La loi vous offre la possibilité de désigner « une personne de confiance » et une personne à prévenir. Vous pouvez aussi évoquer vos directives anticipées ou le guide prévention santé